

Composteur partagé

Le composteur en bois, installé par la coopérative *ECOSEC*, récupère les restes de repas du midi ou les biodéchets de cuisine des Réalisien·nes souhaitant adopter cette solution de recyclage. Un bac de broyat et une griffe sont mis à disposition. Mode d'emploi :



Je verse mes déchets de cuisine et de table coupés en morceaux pour accélérer la dégradation



Je mélange en surface avec la griffe et décompacte ainsi mes biodéchets



Je recouvre les déchets organiques avec le broyat

Ce broyat de bois constitue un apport de matière sèche. C'est un élément structurant : il facilite la circulation de l'air, et donc de l'oxygène, indispensable à l'activité des micro-organismes qui décomposent la matière organique. Il permet aussi d'absorber l'humidité en excès et ainsi d'éviter les odeurs désagréables ou la prolifération de moucheron (attirés par l'humidité et le sucre). Enfin, il permet d'équilibrer les apports : le compost doit tendre vers un équilibre de 2/3 d'éléments riches en azote (déchets alimentaires) et 1/3 d'éléments riches en carbone (sciure de bois, carton, feuilles mortes...). Le brassage du compost est réalisé avec un brass'compost ou une fourche.

On peut énoncer **3 règles d'or** à appliquer pour réussir son compost : diversifier les apports en déchets alimentaires et déchets de jardin ; aérer pour apporter de l'oxygène ; vérifier l'humidité.

La décomposition de la matière organique par bactéries dégage de la chaleur. La température du compost peut atteindre 65 °C, voire plus, ce qui permet de tuer les pathogènes.

De nombreux organismes vont participer à la transformation de nos biodéchets en compost : les bactéries et les champignons, les vers, les larves d'insectes (mouches, cétoines), les collemboles, les cloportes, les mille-pattes...

Lorsque l'on retire la paroi avant du composteur, on observe les différents stades de décomposition de la matière organique. Le compost mûr, semblable à du terreau, se trouve au fond du bac, au niveau de la grille métallique qui empêche les rongeurs de s'introduire dans le composteur.

Le compost pourra être utilisé à partir de 4 mois selon le volume des apports et le suivi.

Ce n'est pas le bac qui fait le compost !
Le composteur permet de stocker les matières en décomposition, mais ce sont bien les êtres-vivants qui dégradent la matière organique.

